

da et l'on vote de nombreux crédits pour la création de voies ferrées. On a dit avec raison que Francis Hincks a été le créateur de la politique de chemins de fer qui a inauguré dans notre pays une si belle prospérité.

C'est une répugnance que Morin avait accepté de faire partie du cabinet ; il n'y avait consenti, déclara-t-il, "que poussé par un profond sentiment de devoir". "Morin", dit Turcotte, "s'était acquis l'estime, le respect et la confiance de tous les Canadiens sans distinction d'origine et de partis". "Mais, la douceur de caractère" ajoute DeCelles, "une grande condescendance envers ses amis, l'éloignaient de cette vigueur de résolution que réclame l'autorité suprême". Trop modeste, il manquait de confiance en lui-même. "Mais, une parfaite honnêteté et un désintéressement légendaire," dit DeCelles, "l'empêchèrent de commettre des fautes, auxquelles n'échappent guère les ministres faibles ou irrésolus."

La question de la représentation de chaque province dans le Parlement du Canada-Uni, question qui a soulevé tant de discussions dans la presse, comme dans les Chambres, est enfin réglée. George Brown et John A. McDonald, qui à cette époque, s'entendent à merveille contre nous, dès qu'une question importante pour notre race est en jeu, optent pour la représentation basée sur le chiffre de la population. Or, celle du Haut-Canada dépasse de 60,000 celle du Bas-Canada. Morin représente que, depuis l'Union, le Haut-Canada a toujours eu une représentation égale à celle du Bas-Canada, même quand l'excédent de la population du Bas-Canada sur celle du Haut-Canada a été de plusieurs cent milles habitants. Il demande que les gens de Toronto soient aussi généreux que ceux de Québec, redige un projet de loi donnant à chaque province 65 députés et bientôt sa politique triomphe.

Mais, l'aile radicale de Papineau fait une forte opposition au ministère Hincks-Morin. Aux élections générales de 1854, Morin est battu dans Terrebonne, mais le comté de Chicoutimi l'élit aussitôt par acclamation. Dès les premiers jours de la session, le ministère Hincks-Morin est en minorité et Sir George-Etienne Cartier, candidat au poste de président de l'Assemblée Législative, est battu par trois voix.

La défection des libéraux du Haut-Canada amène la chute du cabinet. C'est alors que Sir Allan McNabb, chef des conservateurs du Haut-Canada, tend la branche d'olivier à son ancien adversaire, Morin, le chef des libéraux du Bas-Canada. Celui-ci accepte l'alliance proposée parce qu'il n'a aucun principe à sacrifier, aucune attitude à renier. En effet, Sir Allan McNabb et ses partisans s'engagent à appuyer toutes les mesures que Morin a inscrites à son programme, à savoir: la sécularisation des réserves du clergé, l'abolition de la tenure seigneuriale, la réforme du Conseil Législatif, etc.... Aussi le peuple de la province du Bas-Canada accorde son entière confiance à ses chefs, Chauveau, Drummond, Taché et Chabot qui entrent dans le ministère McNabb-Morin. A l'unanimité